

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1er JUIN 2015**

Aujourd'hui, lundi premier juin deux mille quinze, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Etaient présents : M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. SIMON Michel, M. MUNTE Serge, M. BOUILLAGUET Vincent, M. COLIN Henri, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, Mme BONNET Catherine, M. COUPY Daniel, M. TULET André, Mme LAGARDE Geneviève, Mme BESSOU Evelyne, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme CHANUT-STOEFFLER Sylvie, Mme LENEVEU Hélène, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. GUIRAL Lionel, Mme CHABERT Fabienne, M. ROUET Thibaut, M. HUREAUX Roland, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme SOLER Stéphanie, Mme EYMES Isabelle.

Etaient excusés : Mme LOOCK Martine (**procuration** donnée à Mme MUNTE), Mme MARTY Lucienne (**procuration** donnée à M. TULET) ; M. DELPECH Bernard (retard arrivé à 20h35), M. TESTA Francesco (retard arrivé à 19h15), Mme HAUDRY-ZUILI Sabine (retard arrivée à 19h40) ; M. SINDOU Géraud (retard arrivé à 19h15) ; Mme BOUIX Catherine (retard arrivée à 19h15), M. SENNAC Pierre-Louis (**procuration** donnée à M. COLIN), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick (retard arrivée à 19h10).

Présents : 25 Excusés : 10 Procuration(s) : 3

Secrétaire de séance : Thibault ROUET

PROJETS MODIFIES SUR TABLE :

Point 8 : Coût du partenariat Loisirs Accueil Jeunes : ci-joint vous trouverez le tableau mis à jour qui annule et remplace le précédent

Point 24 : Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement : ci-joint annexe supplémentaire

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 septembre 2014

→ Arrivée de Mme LEQUENTREC à 19h10.

Présents : 26

Excusés : 9

Procuration(s) : 3

Allocution de Monsieur le Maire Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE :

Notre Conseil a toujours été sensible aux enjeux de dessertes ferroviaires en gare de Cahors. Récemment nous avons collectivement et unanimement voté en faveur d'une motion dénonçant les perspectives de dégradation des dessertes et services ferroviaires.

Chacun des élus, des syndicats de cheminots, des usagers, a, à sa mesure et à sa place, défendu la gare de Cahors pour ce qu'elle offre de faculté de déplacements et de mobilité pour les actifs, les retraités, les salariés ou les entrepreneurs de notre territoire et ceux qui souhaitent le rejoindre. J'ai pour ma part adressé un courrier en guise de contribution au Ministre Alain VIDALIES et été en contact à de nombreuses reprises avec Dominique ORLIAC.

Ainsi, le collectif Cahors Gare Vivante, l'association Urgence Ligne POLT, les parlementaires et élus lotois ont tous contribué à la prise de conscience de l'enjeu d'une telle desserte pour notre territoire.

Chacun a ainsi contribué à sensibiliser les autorités autant que l'opinion aux conséquences d'une remise en cause annoncée des dessertes en gare de Cahors. La perspective d'un terminus des trains grandes lignes en gare de Brive était de ce point de vue autant inacceptable que symbolique.

Aujourd'hui, quelles que soient les précautions à prendre et la vigilance à maintenir, j'ai plutôt envie ce soir de regarder le verre à moitié plein.

En effet, les conclusions du rapport DURON remis au Ministre des Transports Alain VIDALIES au sujet des Trains d'Equilibre du Territoire, confortent le rôle de radiale structurante de la ligne POLT.

La commission estime ainsi pour quatre lignes TET, que les enjeux propres à chaque territoire concerné justifient de maintenir une desserte TET directe de bout en bout depuis Paris. La Ligne Paris-Limoges-Toulouse est de celles-là. La commission prenant en compte et exprimant précisément les besoins de dessertes de notre département.

La commission plaide de surcroît en faveur d'un renouvellement du matériel roulant et prône pour des investissements en faveur des infrastructures TET.

Elle fait même un cas particulier de la ligne POLT en invitant à une attention particulière compte tenu de la longueur de la ligne, des temps de parcours actuels et des potentialités d'amélioration. Elle préconise en priorité un effort de régénération de la ligne aux alentours de 1,5 milliard d'euros.

Le rapport propose cependant d'adapter les niveaux de dessertes aux réalités de la fréquentation.

Si une augmentation est préconisée entre Paris et Limoges, elle l'adapte à 3 allers-retours par jour jusqu'à Toulouse au lieu de 4 aujourd'hui, tenant compte des réalités de la fréquentation de la ligne entre Brive et Toulouse, qui représente en l'occurrence 14 % du total des voyages effectués sur la ligne POLT.

La vigilance reste donc de mise mais les conclusions de ce rapport demeurent bien plus avantageuses que les rumeurs persistantes auxquelles nous avons été confrontés.

→ Arrivée de Mme BOUIX, M. TESTA et de M. SINDOU à 19h15.
Présents : 29 Excusés : 6 Procuration(s) : 3

Décisions du Maire, prises dans le cadre de la délégation générale donnée par le Conseil municipal

Il n'y a pas de vote sur ce point.

FINANCES

M. le Maire quitte la séance pour le vote du compte administratif.
Présents : 28 Excusés : 7 Procuration(s) : 3

M. Michel SIMON assure la présidence.

1. Adoption du compte administratif du budget principal de la Ville pour l'exercice 2014

Mme EYMES vote contre.
M. HUREAUX, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, Mme SOLER s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

Le Maire reprend la présidence de la séance.

Présents : 29 Excusés : 6 Procuration(s) : 3

2. Affectation des résultats du budget principal de la Ville pour l'exercice 2014

Mme EYMES vote contre.
M. HUREAUX, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, Mme SOLER s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

→ Arrivée de Mme HAUDRY-ZUILI à 19h40.

Présents : 30 Excusés : 5 Procuration(s) : 3

3. Adoption du compte de gestion du budget principal de la Ville pour l'exercice 2014

Mme EYMES vote contre.
M. HUREAUX, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, Mme SOLER s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

4. Adoption de la décision modificative n°1 - budget Ville 2015

Adopté à l'unanimité.

5. Fonds de concours – Fourniture, installation et maintenance d'un système informatique de stockage de données avec le C.C.A.S, le Grand Cahors et l'office de tourisme

Adopté à l'unanimité.

6. Attribution de subventions aux associations et organismes publics 2015

Adopté à l'unanimité.

7. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) : instauration des tarifs

Mme BOUIX s'abstient.

M. HUREAUX, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, Mme SOLER votent contre.

Adopté à la majorité.

8. Coût du partenariat Loisirs Accueil Jeunes

Adopté à l'unanimité.

RECONQUETE CŒUR D'AGGLOMERATION

9. Demande de subvention : Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé – tranche conditionnelle

Adopté à l'unanimité.

→ Arrivée de M. DELPECH à 20h35.

Présents : 31

Excusés : 4

Procuration(s) : 3

10. Secteur sauvegardé - Lancement de la consultation concernant la concession publique d'aménagement et modification de l'autorisation de programme

Adopté à l'unanimité.

11. Concession Publique d'Aménagement : constitution d'une commission

Sont élu(e)s :

Titulaires	Suppléants
M. SIMON	M. SAN JUAN
Mme BONNET	M. COUPY
Mme LOOCK	Mme BOYER
M. COLIN	Mme BESSOU
M. MUNTE	Mme BOUIX

Le principe de la constitution de la commission est approuvé à l'unanimité. Pour sa composition, il y a 34 votants. La liste 1 de la majorité obtient 29 voix la liste 2 de l'opposition 4 voix il y a un bulletin blanc.

FONCIER

12. Rétrocession de la voirie de la Chartreuse à la Ville

Adopté à l'unanimité.

13. Cession des parcelles AS n°92, AS n° 93 et AS n° 94 situées à Bégoux à M. et Mme NOUAILLES

Adopté à l'unanimité.

14. Enquête publique : aliénation d'une section du chemin rural de Coumbel de Roundes sis les Mathieux à Cahors

Mme EYMES vote contre.
M. TULET s'abstient.

Adopté à la majorité.

15. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2014

Il n'y a pas de vote sur ce point.

ADMINISTRATION GENERALE

16. Modification du Règlement intérieur des parcs et parkings : De Gaulle, Galdemar, Les Soupis, Le Phare, L'Amphithéâtre

Adopté à l'unanimité.

17. Adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine

M. HUREAUX, Mme RIVIERE, M. MAFFRE, Mme SOLER votent contre.
Mme EYMES s'abstient

Adopté à la majorité.

18. Transfert de la compétence aménagement numérique

Adopté à l'unanimité.

→ Mme DUPLESSIS KERGOMARD quitte la séance.

Présents : 30

Excusés : 5

Procuration(s) : 3

19. Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL)

M. SIMON ne participe pas au vote.

Mme EYMES vote contre.

Adopté à la majorité.

DRH

20. Tableau des emplois : avancements de grade 2015

Adopté à l'unanimité.

21. Création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir : Jeunesse/Les Docks

Adopté à l'unanimité.

22. Tableau des emplois – nomination suite à concours

Adopté à l'unanimité.

23. Modifications du régime des astreintes de la filière technique

Adopté à l'unanimité.

EAU

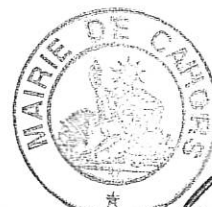
24. Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement

Mme LE QUENTREC s'abstient.

Adopté à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Les délibérations du Conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Mairie.



Le Maire,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE